



PROGRAMME DE FORMATION

PARCOURS D'ARTISTE (musiques actuelles) - Toulouse

Formation conventionnée par la Région Occitanie / Pyrénées (2023/2026)

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Dates : du 7 octobre 2024 au 14 janvier 2025.**
- **Durée : 375 heures** (340 heures centre / 35 heures entreprise).

La formation se déroule du lundi au vendredi de **09h à 13h** et de **14h à 17h** dans les locaux d'Octopus : **Tiers-lieu Le FIL, 2 rue Raymond Lizop 31100 TOULOUSE** (métro Bellefontaine). Le bâtiment est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

- **Organisée en continu, entrées et sorties fixes.**
 - > **Période en centre** : du 8 octobre au 13 décembre 2024
 - > **Stage en entreprise** : du 16 au 20 décembre 2024
 - > **Congés** : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
 - > **Répétition scénique** : du 6 au 10 janvier 2025
 - > **Entretiens** : les 13 et 14 janvier 2025

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Formation tous publics, accessible aux demandeur·se·s d'emploi et/ou intermittent·e·s du spectacle assumant la direction artistique de leur projet musical et justifiant d'une première expérience significative.

- **La sélection des candidat·e·s se réalise par le biais de trois prérequis :**
 - > Les candidat·e·s postulant sur cette action doivent être porteur·se·s d'un projet musiques actuelles.
 - > Se présenter avec un document sonore ou extrait vidéo d'un concert comprenant au moins 3 morceaux complets de son répertoire ainsi qu'avec tout document permettant d'illustrer le projet artistique du groupe.
 - > Justifier d'une première expérience significative avec le projet présenté (*avoir déjà joué au minimum trois fois en public au cours de la dernière année, avoir déjà enregistré une maquette, etc.*).
- L'ensemble des prérequis sont détaillés en page 5 du dossier de candidature.**

EFFECTIF, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Effectif : 14 stagiaires**
 - > **12 places financées par la Région Occitanie** pour les demandeur·se·s d'emploi.
 - > **2 places financées par la SACEM.** Cette aide vise à soutenir deux créateur·rice·s (auteur·rice, compositeur·rice, arrangeur·se) dont le métier d'auteur·rice est l'activité principale et le projet professionnel centré autour de la création musicale.
- **Sélection sur dossier et entretien.**
 - > Une réunion d'information aura lieu le **lundi 3 juin 2024** à 14h30 en visio.
Inscription obligatoire par mail à infostage@federation-octopus.org.
- **Calendrier**
 - > **Appel à candidatures** : avril 2024.
 - > **Clôture des candidatures** : le mardi 3 septembre 2024.
 - > Une pré-sélection est effectuée après lecture des dossiers de candidature.
 - > **Jury** : le lundi 16 septembre 2024.
 - > **Sélection finale** : au plus tard le 20 septembre 2024.

Les candidat·e·s non sélectionné·e·s reçoivent un courrier individualisé précisant les raisons du refus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le-la participant-e aura atteint les compétences suivantes :

- > Définir et analyser son projet artistique
- > Construire son environnement professionnel dans les Musiques Actuelles
- > Écrire et communiquer sur son projet artistique
- > Diffuser et commercialiser son projet artistique
- > Structurer la réalisation musicale de son projet artistique

CONTENU DE LA FORMATION • *Sous réserve de modifications*

● **Module n°1 - Définir et analyser son projet artistique (32h)**

- > Faire le point sur son parcours et ses compétences
- > Analyser ses acquis et ses besoins
- > Suivi personnalisé

● **Module n°2 - Construire son environnement professionnel dans les Musiques Actuelles (91h)**

- > Environnement professionnel des Musiques Actuelles
- > Les différents métiers de la musique et interlocuteur-ric-e-s de l'artiste
- > Connaître le cadre juridique, administratif et social de son activité
- > Droits d'auteurs, droits voisins et protection de l'oeuvre musicale
- > Environnement juridique de l'artiste
- > Financer son projet artistique dans les Musiques Actuelles
- > Structurer son activité professionnelle
- > Thématiques transversales : égalité / lutte contre les VHSS / éco-responsabilité

● **Module n°3 - Écrire et communiquer sur son projet artistique (91h)**

- > Déterminer les objectifs et outils de communication
- > Définir une identité graphique
- > Élaborer et présenter à l'écrit et à l'oral son projet artistique
- > Renforcer ses relations aux médias
- > Écriture de biographies
- > Concevoir et mettre en oeuvre des actions culturelles

● **Module n°4 - Diffuser et commercialiser son projet artistique (56h)**

- > Construire et développer une stratégie de diffusion
- > L'export dans les Musiques Actuelles
- > Marketing numérique : acquérir une audience et développer sa base de fan
- > La distribution digitale
- > L'édition musicale
- > La synchronisation – musique à l'image

● **Module n°5 - Structurer la réalisation musicale de son projet artistique (70h)**

- > La direction et la réalisation artistiques
- > Anticiper et préparer une résidence
- > Les fondamentaux techniques : réalisation fiche technique et rider
- > Préparation corporelle et mentale à la scène
- > L'interprétation scénique, le coaching

> **Préparation et répétition scénique** : mise en situation réalisée dans un lieu de diffusion choisi et démarché par le-la stagiaire, en adéquation avec le projet artistique.

> **35 heures à réaliser entre le lundi 6 et le vendredi 10 janvier 2025** dans une salle de la Région Occitanie.

● **Objectifs variables en fonction du projet artistique de chaque stagiaire :**

- > Créer un spectacle et/ou préparer une tournée
- > Préparer un événement spécial (showcase, tremplin, concours, commande, etc.)
- > Adapter son spectacle à un public spécifique ou à un lieu particulier
- > Rectifier ou améliorer un spectacle après une première salve de concerts

● **Contenu adapté en fonction des besoins :**

- > Travail de la setlist, de la scénographie, des décors, des lumières et sons, des tenues de scène, etc.
- > Travail sur le positionnement du matériel sur scène
- > Travail sur le positionnement des musicien-ne-s en tenant compte des sources sonores, du jeu de scène
- > Travail du son sur scène (amplis et retours) et façade
- > Travail sur la lumière en rapport avec la demande artistique
- > Travail sur la captation vidéo du spectacle

● **Un-e coach scénique intervient sur une journée dédiée**

(à déterminer en fonction du calendrier de travail).

Il est vivement conseillé de débiter ses recherches en amont de la formation.

Pour vous aider dans vos recherches, vous pouvez consulter la rubrique « [Annuaire](#) » du site [MA SOURCE](#), plateforme d'Information-Ressource des Musiques Actuelles en Occitanie développée par Octopus.

● **Module n°6 – Stage en entreprise (35 heures)**

> La période de stage en entreprise se déroulera dans un établissement choisi et démarché par le-la stagiaire entre le **lundi 16 et le vendredi 20 décembre 2024**.

Immersion dans une structure professionnelle des Musiques Actuelles selon les besoins identifiés (production, diffusion, technique, communication, etc.)

Objectifs visés :

- > Mettre en pratique les connaissances acquises précédemment
- > Être confronté-e à la réalité du secteur
- > Favoriser les contacts avec les professionnel-le-s pour une meilleure insertion

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

● Alternance d'une **méthode participative** et d'une **méthode active** afin de permettre les apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète, à partir des **situations de travail** : mises en pratique, études de cas, projets en sous-groupes, etc.

● Les documents administratifs et pédagogiques sont transmis via un espace partagé en ligne **Dropbox**.

● La salle de formation est équipée de tables et de chaises pour 20 personnes, d'un vidéo-projecteur, d'un paper-board et d'une connexion Internet.

Une liste des ressources accessibles est communiquée à l'entrée en formation.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

- Les acquis du/de la stagiaire **sont évalués au cours du déroulement de la formation** : les intervenant-e-s les soumettent à des exercices de mise en pratique individuelle ou en groupe, suivis d'une correction collective.
Des questionnaires d'auto-évaluation des acquis sont transmis aux stagiaires.
- **Des entretiens individuels** de suivi de projet sont positionnés tout au long du parcours. Ils permettent un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et aux attentes du/de la stagiaire.
- En outre, l'organisme soumet aux stagiaires à chaque fin de module **un questionnaire de satisfaction** portant sur le contenu, son rythme, sur les capacités de l'intervenant-e à transmettre son savoir, etc.
- Des feuilles d'émargement numériques sont à signer électroniquement chaque jour.
- Un certificat de réalisation est remis en fin de formation.

VOS RÉFÉRENTES

> **Responsable formation, référente pédagogique et qualité** •

Chloé PERROT • formation@federation-octopus.org

> **Chargée de formation, référente administrative et suivi entreprise** •

Marion FARDI • infostage@federation-octopus.org

● PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

> **Référente handicap** • **Chloé PERROT** • formation@federation-octopus.org • 07 64 80 16 61

Permanence téléphonique du Pôle Formation :

du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 : 07 64 80 16 60/61

FORMATEUR·RICE·S

L'équipe de formateur·rice·s est constituée de **professionnel·le·s en activité du spectacle vivant**.

[Retrouvez-les ici](#).

DÉPÔT DES CANDIDATURES

LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 (INCLUS)

> par voie numérique à l'adresse mail : infostage@federation-octopus.org

L'ensemble des pièces à fournir sont listées en page 5 du dossier de candidature.

Tout dossier reçu incomplet ou après cette date ne sera pas traité.

Nous vous invitons à être vigilant·e et à prendre le temps de réunir l'ensemble des pièces administratives afin de déposer une candidature complète.

L'ensemble des dossiers ne sera étudié qu'à l'issue de la date limite de candidature.



Cofinancé par
l'Union européenne

